

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage

Projet de règlement numéro n° 2020-166-9.23 modifiant le règlement de zonage n° 2020-166 afin d'ajouter à l'annexe 2 « plan de zonage » le lot 1 804 384 et partie du lot 1 804 383 dans la zone Hbd-3.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 10 octobre 2023, le conseil de la Municipalité de Compton a adopté le projet de règlement n° 2020-166-9.23 et intitulé : «Règlement n° 2020-166-9.23 modifiant le règlement de zonage n° 2020-166 afin d'ajouter à l'annexe 2 « plan de zonage » le lot 1 804 384 et partie du lot 1 804 383 dans la zone Hbd-3»;
- 2. Le projet de règlement vise à ajouter le lot 1 804 384 et partie du lot 1 804 383 dans la zone Hbd-3 au plan de zonage (annexe 2), de remplacer une des deux zones A-5 pour une nouvelle appellation A-33 à l'annexe 2 « plan de zonage » et d'apporter les modifications nécessaires à la grille des spécifications à l'annexe 3;
- 3. Une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement se tiendra le 7 novembre 2023 à 18 h 15 au 3, chemin de Hatley à Compton.
 - Au cours de cette assemblée, Monsieur Jean-Pierre Charuest, maire de la Municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;
- 4. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 3, chemin de Hatley, à Compton du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h, et le vendredi, de 9h à 12h ainsi que sur le site internet de la Municipalité au www.compton.ca à l'onglet Règlements d'urbanisme.

Donné à Compton ce 18 octobre 2023





André Martel Greffier-trésorier